

Mont-de-Marsan, le 20/02/2026

Ce mercredi 18 février, des collègues ont de nouveau été violemment agressés par une personne détenue pourtant défavorablement connue de la DISP de Bordeaux pour des faits similaires, transférée il y a moins d'une semaine, et dont le comportement n'a cessé depuis son arrivée de provoquer tensions, tapage et instabilité dans un quartier arrivants déjà en grande difficulté du fait de la surpopulation.

Le détenu ne cessait depuis le matin de taper à la porte de sa cellule ainsi qu'aux murs, perturbant fortement le QA. Après avoir été prévenu à deux reprises d'avoir à cesser son mauvais comportement, celui-ci a continué. Vers 15h15, les agents sont intervenus afin de mettre fin à l'incident et de le placer en prévention au QD ; c'est alors que le détenu, au profil psychiatrique hétéro-agressif, a refusé tout apaisement et choisi l'affrontement, distribuant plusieurs coups de pied et coups de poing envers les agents présents. Il a également craché sur eux et insulté copieusement le personnel en ces termes : « fils de pute, je vais tous vous cracher dessus ».

Le bilan est lourd : deux agents ont été conduits aux urgences et se sont vu prescrire deux jours d'ITT chacun. L'un souffre de multiples contusions, de douleurs au genou et de griffures. L'autre présente une entorse à la main et plusieurs contusions. Au-delà des blessures visibles, ces violences répétées laissent une fatigue morale profonde et une lassitude qui gagnent les équipes.

L'UFAP UNSa Justice ne dénonce pas un fait isolé, mais une situation devenue trop fréquente, où des profils psychiatriques lourds, manifestement inadaptés à la détention classique, sont maintenus dans des structures qui ne disposent ni des moyens humains, ni des outils techniques, ni des dispositifs spécialisés pour les prendre en charge correctement et en sécurité.

Nos établissements pénitentiaires ne sont pas des structures hospitalières et nos collègues ne peuvent pas être les variables d'ajustement d'un système qui place la gestion de la surpopulation pénale avant la protection de ses personnels, alors même que les quartiers arrivants sont saturés et que la moindre tension peut dégénérer.

L'UFAP UNSa Justice demande avec responsabilité la création rapide des ESA (établissements spécialisés et adaptés) pour ces profils spécifiques, ainsi qu'un renforcement réel des effectifs et des moyens. Continuer dans ces conditions, c'est faire peser sur les agents une charge qu'ils ne devraient pas avoir à supporter, alors même qu'ils accomplissent leur mission avec professionnalisme et engagement.

L'UFAP UNSa Justice souhaite un prompt rétablissement aux collègues blessés.

L'UFAP UNSa Justice restera pleinement vigilante et mobilisée pour que ces situations ne se banalisent pas.